

Règlement et obligation des participants

Corrida en semi nocturne avec des passages dans la nature, frontal obligatoire

Loi du 23 MARS 1999 art 6 Conditions de participations:

- Toute inscription à une compétition est subordonnée à la présentation d'une copie de licence FFA/ délivrée à la vue d'un certificat médicale. le certificat doit mentionner l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition
- Pour les non licenciés en athlétisme fournir un certificat médical ou sa photocopie certifiée le certificat doit mentionner l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an
- Pour les mineurs autorisation parentale obligatoire

Parcours:

Course enfants 1.5km pour ceux qui sont nés en 2009 : Départ 16 h

Course enfants 2.7 km pour ceux qui sont nés 2005/2006/2007/2008 : Départ 16h20

Course 6 km pour les personnes nées avant 2004(2004 inclus) : Départ 17 h

Course 11 km pour les personnes nées avant 2004(2004 inclus) : Départ 17 h

Sécurité: un service de sécurité protègera les intersections des rues, en différents points du parcours. Un médecin sera sur place.

Assurance: les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

Récompenses: tous les concurrents seront récompensés lors du retrait de leur dossard.